



## L'AFIC lance le Forum Gazelles pour accompagner les PME à forte croissance

---

***Le 3 juillet 2006, à l'occasion de son Symposium Venture, l'AFIC a annoncé l'ouverture d'un forum de discussion entre Investisseurs en Capital et Gazelles.***

---

Dans le cadre des programmes "Croissance PME" lancés par Renaud Dutreil, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, 2000 entreprises à forte croissance ont reçu le label "gazelles" du ministère des PME. L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) a souhaité soutenir cette démarche et a mis en place, en qualité de partenaire fondateur du programme "gazelles", un forum de discussion ouvert à toutes les "gazelles", accessible via l'adresse Internet : [www.gazelles-afic.fr](http://www.gazelles-afic.fr).

L'objectif est de mettre en relation lesdites gazelles avec les membres de l'AFIC, actifs et associés, et de créer un véritable dialogue autour du financement de la croissance, de la structuration du capital et du Capital Investissement en général.

Les gazelles peuvent ainsi se faire connaître des investisseurs en capital et de leurs conseils (avocats, auditeurs, banquiers...). Elles ont également la possibilité d'échanger avec d'autres gazelles, faire part de leur expérience et renforcer leur réseau.

De leur côté, les investisseurs en capital accèdent à 2000 gazelles sélectionnées et labellisées par le Ministère des PME. Ces sociétés, qui comptent entre 5 et 250 salariés, ont connu une croissance annuelle de leur chiffre d'affaires de plus de 34% sur trois ans. En moyenne, leur chiffre d'affaires a même triplé en deux ans et leur nombre de salariés a plus que doublé sur la période.

### A propos de l'AFIC :

*Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 228 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Société de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds,.... En outre, l'AFIC compte 148 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.*

*Outre les services qu'elle rend à ses adhérents, la vocation de l'AFIC est de représenter la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics et, dans le cadre d'un dialogue permanent, de fluidifier le financement de l'économie, en particulier le tissu des PME-PMI, stimuler la croissance et promouvoir l'esprit d'entreprise.*

*Le Capital Investissement soutient une part significative de l'emploi en France et représente un des tous premiers leviers de la croissance et de la dynamique économique nationale. Le Capital Investissement représentait à travers ses participations dans plus de 3.700 entreprises non cotées recensées fin 2004, essentiellement des PME-PMI, près d'un million de salariés (données 2003), soit 6 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé. Le chiffre d'affaires 2003 réalisé en France par ces entreprises s'élevait à plus de 130 Milliards €, soit l'équivalent de plus de 8% du PIB, et à 60 Milliards € à l'international, soit un chiffre d'affaires global dépassant les 190 Milliards €. Ce sont aujourd'hui plus de 4000 entreprises qui sont soutenues par le Capital Investissement.*

*En 2005, les membres de l'AFIC ont investi plus de 8 Milliards € dans plus de 1.250 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement français se classe ainsi au 1<sup>er</sup> rang d'Europe Continentale et au 3<sup>ème</sup> rang mondial.*

---

Contact presse AFIC :

SHAN

Mélina Etorre – 01 44 50 58 77

[melina.ettori@shan.fr](mailto:melina.ettori@shan.fr)